

Demande d'informations

À envoyer au siège de l'Association
Les Clos du Loiret
BP 34 route de Bellegarde
45260 LORRIS

M NOM Prénom

Mme

Mlle

N°

rue

Code postal

VILLE

Téléphone

Souhaite, sans aucun engagement de ma part, avoir un rendez-vous avec le responsable.


Souhaite, sans aucun engagement de ma part, avoir plus d'informations sur le point suivant :



LES CLOS DU LOIRET

Siège social :
BP 34, route de Bellegarde
45260 LORRIS

Téléphone : 02 38 89 85 85
Mobile : 06 07 36 33 85
Télécopie : 02 38 89 85 89
Messagerie : president@closdu Loiret.org

 IME et SESSAD, Le Clos St Martial, CHATEAUNEUF

 Foyer de Vie, Le Clos Roy, LORRIS

LEGS
et
DONATIONS

PARTAGEONS



Les Clos du Loiret



Nos buts

L'Association Les Clos du Loiret se donne pour mission d'apporter aide, éducation, soins et accompagnement à des enfants et des adultes inadaptés ou handicapés. Elle a pour but de gérer et de développer toute structure pour prendre en charge ces personnes, répondre à leurs besoins spécifiques, œuvrer à leur complet épanouissement et leur meilleure intégration possible.

Notre histoire

L'Association Les Foyers, créée en 1950, développe pour des enfants l'IMP de CHATEAUNEUF en 1957, et pour des adultes le Foyer de Vie de LORRIS en 1963.

L'Association Les Clos du Loiret créée en 1988 reprend la charge de ces deux établissements et ajoute un Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD). Un IMPro sera ouvert en 2012.

Nos valeurs

Le respect de la personne
L'humanisme
La citoyenneté
L'ouverture
l'usager au centre du dispositif

Notre action

Nos établissements accueillent plus d'une centaine d'enfants et d'adultes handicapés, et grâce à deux legs, nous avons pu augmenter notre capacité et surtout notre qualité d'accueil.

Pourquoi choisir les Clos du Loiret

La proximité

Tous les habitants du canton de CHATEAUNEUF voient vivre les enfants accueillis à l'Institut Médico-Educatif du Clos St Martial.



Tous les habitants du canton de LORRIS voient vivre les adultes accueillis au Foyer de Vie du Clos Roy.



En choisissant de nous faire un don ou un legs, vous saurez où, à quoi, et pour qui il sera utilisé.

La transparence

L'Association Les Clos du Loiret est responsable de la gestion de ses établissements devant deux organismes : L'Agence Régionale de la Santé (Etat) et la Direction de l'Action Sociale Départementale (Département).

INFORMATIONS

Les Clos du Loiret, parce qu'ayant vocation d'assistance et de bienfaisance, est habilitée après autorisation de la Préfecture à recevoir un don manuel, un don en nature, un contrat d'assurance-vie, un legs universel, un legs à titre universel, un legs particulier sans être assujettie aux droits de succession et de mutation.

COMMENT FAIRE ?

- 1. Contactez-nous afin de mieux nous connaître et d'avoir des précisions sur nos établissements et notre action.*
- 2. Parlez-en à votre notaire qui saura vous conseiller le plus objectivement dans votre démarche.*